

Son épouse: Fanny **Bollinger-Hensler**, à Clarens;

Ses fils:

Stéphane **Bollinger** et sa fille Justine, à Clarens;

Béat et Marie-Laure **Bollinger-Parisod**, leurs enfants Emilie, Antoine, Baptiste et Pauline, à Noville;

Ses filleuls:

Thomas **Stamm** et Nathalie **Nicoulin**;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse d'annoncer le départ de

Monsieur Max BOLLINGER

enlevé à leur tendre affection le 13 décembre 2013, dans sa 68e année, après une longue maladie supportée avec courage et un optimisme exemplaire. La cérémonie du souvenir aura lieu au temple de Clarens, le jeudi 19 décembre à 16 heures.

Domicile de la famille: rue des Vaudrès 17, 1815 **Clarens**.

Les personnes désirant honorer la mémoire de Max peuvent adresser leurs dons à la Ligue vaudoise contre le cancer à Lausanne, CCP 10-22260-0, ou à la paroisse protestante de Clarens, CCP 18-2862-1.

Un merci très chaleureux est adressé au Dr A. Bressoud, ainsi qu'à tout le personnel du service d'oncologie de l'Hôpital de La Providence à Vevey pour leur gentillesse et leur humanité.

J'ai accompli mon devoir, je rentre à la maison.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part et de remerciements.